

Europe

Le CO2 s'invite dans les billets d'avion

Le premier janvier dernier est entré en vigueur une réglementation européenne imposant aux compagnies aériennes desservant l'Europe de payer pour le CO2 qu'émettent leurs avions. Une décision qui continue de faire polémique. Pour des sociétés comme Air France ou Lufthansa, cela va représenter un coût de l'ordre de 150 millions d'euros par an. Chaque année, à partir de maintenant, les compagnies qui desservent l'Europe devront envoyer à la Commission européenne une prévision d'émission de CO2. Puis, un an plus tard, elles paieront 15% de ces émissions à un prix calculé en fonction de celui du kérosène.

La Commission estime que, si la somme était répercutée intégralement sur l'usager, ce qui n'est pas obligé, cela représenterait entre 2 et 14 euros par trajet. Air France et Lufthansa n'ont pas pris de décision. La seule compagnie qui a déjà augmenté le prix de ses billets n'est pas européenne mais américaine. C'est Delta qui a ajouté trois dollars sur ses vols entre les États-Unis et l'Europe.

Les pays non européens réagissent très mal. La Chine menace de représailles commerciales, les États-Unis veulent voter une loi. Les compagnies ont tout essayé pendant des années pour bloquer ce projet qu'elles jugent contraire au droit aérien international qui interdit les mesures unilatérales. Mais elles ont été déboutées par la justice et Bruxelles est resté d'autant plus droit dans ses bottes que, pour une fois, il a le plein soutien des Etats membres qui vont empocher le montant des taxes et sont donc très motivés. La bataille n'est cependant pas finie puisque l'organisation internationale de l'aviation civile tente de trouver un compromis.

Pour les compagnies européennes, le principal risque serait que leurs plateformes comme Francfort Paris ou Londres soient boudées au profit d'aéroports carrefours comme Dubaï. Cela illustre le décalage entre la volonté européenne de réduire les émissions de CO2, et qui se traduit concrètement par les quotas d'émission dans l'industrie lourde, les obligations de réduction pour les voitures ou cette nouvelle taxe avions, et les autres continents peu pressés de mettre en pratique leurs déclarations de bonnes intentions. Pourtant, dans une économie ouverte, la seule solution pour parvenir au développement durable est que le prix de chaque bien ou service intègre les dommages qu'il inflige à l'environnement. C'est une évidence et en même temps une révolution que seule l'Europe a entamé à grande échelle.

Face à cet imbroglio, la solution paraît ne devoir sortir que de l'enceinte de l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci). Celle-ci a été chargée de réfléchir à un système alternatif sur les émissions de CO2.

Ville & Aéroport

09 01 2012